

ardeur de voir un concours établi depuis longtemps entre les poètes qui présentent des tragédies ou des comédies nouvelles. Nous arrivâmes le 5 du mois élaphebolion *. Les fêtes devoient commencer huit jours après **.

* Le premier avril de l'an 362 avant J. C.

** Voyez la note à la fin du volume.

CHAPITRE X.

Levées, Revue, Exercice des Troupes chez les Athéniens.

DEUX jours après notre retour à Athènes, nous nous rendîmes dans une place où se faisoit la levée des troupes qu'on se proposoit d'envoyer au Péloponèse. Elles devoient se joindre à celles des Lacédémoniens et de quelques autres peuples, pour s'opposer, conjointement avec elles, aux projets des Thébains et de leurs alliés ¹. Hégélochus ², Stratège ou général, étoit assis sur un siège élevé ³. Au près de lui un Taxiarque ⁴, officier général, tenoit le registre où sont inscrits les noms des citoyens qui, étant en âge de porter les armes ⁵, doi-

¹ Xenoph. hist. Græc. lib. 7. p. 642. Diod. Sic. l. 15. p. 391.

² Diod. Sic. ibid. p. 393.

³ Plut. in Phoc. t. 1. p. 746.

⁴ Aristoph. in pac. v. 1172.

⁵ Id. in equit. v. 366. Schol. ibid. Suid. et Hesych. in *Katal.* Argum. orat. Demosth. adv. Olymp. p. 1064.

vent se présenter à ce tribunal. Il les appeloit à haute voix, et prenoit une note de ceux que le général avoit choisis ¹.

Les Athéniens sont tenus de servir depuis l'âge de 18 ans, jusqu'à celui de 60 ². On emploie rarement les citoyens d'un âge avancé ³; et quand on les prend au sortir de l'enfance, on a soin de les tenir éloignés des postes les plus exposés ⁴. Quelquefois le gouvernement fixe l'âge des nouvelles levées ⁵; quelquefois on les tire au sort ⁶.

Ceux qui tiennent à ferme les impositions publiques, ou qui figurent dans les chœurs aux fêtes de Bacchus, sont dispensés du service ⁷. Ce n'est que dans les besoins pressans, qu'on fait marcher les esclaves ⁸, les étrangers établis dans l'Attique, et les citoyens les plus pauvres ⁹. On les enrôle très-rarement, parce qu'ils n'ont pas fait le serment de défendre la patrie, ou parce qu'ils n'ont aucun intérêt à la défendre. La loi n'en a confié le soin qu'aux citoyens qui possèdent quelque bien; et les plus riches servent comme simples soldats. Il

¹ Lys. in Alcib. p. 275. Poll. l. 8. c. 9. §. 115.

² Aristot. ap. Suid. et Harpocr. in *Strat.* Poll. l. 2. c. 2. §. II. Taylor. in not. ad. Lys. p. 124.

³ Plut. in Phoc. t. 1. p. 752.

⁴ Æsch. de fals. leg. p. 422. Suid. et etymol. mag. in *Tertor.*

⁵ Demosth. philipp. I. p. 50.

⁶ Lys. pro Mantit. p. 307.

⁷ Sam. Pet. leg. Attic. p. 555. Ulpian. in 3. olynth. p. 43.

⁸ Aristoph. in ran. v. 33 et 705. Schol. ibid.

⁹ Id. ap. Harpocr. in *Thér.* Sam. Pet. ib. p. 546.

arrive de là que la perte d'une bataille, en affoiblissant les premières classes des citoyens, suffit pour donner à la dernière une supériorité qui altère la forme du gouvernement ¹.

La république étoit convenue de fournir à l'armée des alliés 6000 hommes, tant de cavalerie que d'infanterie ². Le lendemain de leur enrôlement, ils se répandirent en tumulte dans les rues et dans les places publiques, revêtus de leurs armes ³. Leurs noms furent appliqués sur les statues des dix héros qui ont donné les leurs aux tribus d'Athènes ⁴, de manière qu'on lisoit sur chaque statue les noms des soldats de chaque tribu.

Quelques jours après on fit la revue des troupes. Je m'y rendis avec Timagène, Apollodore et Philotas. Nous y trouvâmes Iphicrate, Timothée, Phocion, Chabrias, tous les anciens généraux et tous ceux de l'année courante. Ces derniers avoient été, suivant l'usage, tirés au sort dans l'assemblée du peuple. Ils étoient au nombre de dix, un de chaque tribu ¹. Je me souviens à cette occasion, que Philippe de Macédoine disoit un jour: »J'en-»vie le bonheur des Athéniens; ils trouvent »tous les ans dix hommes en état de com-

¹ Aristot. de rep. l. 5. c. 3. t. 2. p. 389.

² Diod. Sic. lib. 15. p. 393.

³ Aristoph. in Lysist. v. 556, etc.

⁴ Id. in pac. v. 1183.

Schol. ibid.

⁵ Demosth. philip. I. p. 50. Aristot. et Hyper.

ap. Harpocr. in *Strateg.* Plut. in Cim. p. 483; et alii.

»mander leurs armées, tandis que je n'ai ja-»mais trouvé que Parménion ¹ pour conduire »les miennes."

Autrefois le commandement rouloit entre les dix Stratèges. Chaque jour l'armée changeoit de général ²; et en cas de partage dans le conseil, le Polémarque, un des principaux magistrats de la république, avoit le droit de donner son suffrage ³. Aujourd'hui toute l'autorité est pour l'ordinaire entre les mains d'un seul, qui est obligé à son tour de rendre compte de ses opérations, à moins qu'on ne l'ait revêtu d'un pouvoir illimité ⁴. Les autres généraux restent à Athènes, et n'ont d'autres fonctions que de représenter dans les cérémonies publiques ⁵.

L'infanterie ⁶ étoit composée de trois ordres de soldats: les oplites ou pesamment armés; les armés à la légère; les peltastes, dont les armes étoient moins pesantes que celles des premiers, moins légères que celles des seconds ⁷.

Les oplites avoient pour armes défensives le casque, la cuirasse, le bouclier, des espèces de bottines qui couvroient la partie anté-

¹ Plut. apophth. t. 2. p. 177.

² Herodot. l. 6. c. 110. Plut. in Arist. t. I. p. 321.

³ Herodot. ibid. c. 109.

⁴ Plut. in Alcib. t. I. p. 200. Suid. in *Autokr.*

⁵ Demosth. philip. I. p. 51.

⁶ Plut. reip. ger. præcept. t. 2. p. 810.

⁷ Arrian. tact. p. 10.

Ælian. tact. c. 2.

rieure de la jambe ; pour armes offensives , la pique et l'épée ¹.

Les armés à la légère étoient destinés à lancer des javelots ou des flèches ; quelques-uns, des pierres, soit avec la fronde, soit avec la main. Les peltastes portoient un javelot, et un petit bouclier, nommé pelta.

Les boucliers, presque tous de bois de saule ², ou même d'osier, étoient ornés de couleurs, d'emblèmes et d'inscriptions ³. J'en vis où l'on avoit tracé en lettres d'or, ces mots : A LA BONNE FORTUNE ⁴ ; d'autres où divers officiers avoient fait peindre des symboles relatifs à leur caractère ou à leur goût. J'entendis, en passant, un vieillard qui disoit à son voisin : J'étois de cette malheureuse expédition de Sicile, il y a 53 ans. Je servois sous Nicias, Alcibiade et Lamachus. Vous avez ouï parler de l'opulence du premier, de la valeur et de la beauté du second : le troisième étoit d'un courage à inspirer la terreur. L'or et la pourpre décoroient le bouclier de Nicias ⁵ ; celui de Lamachus représentoit une tête de Gorgone ⁶ ; et celui d'Alcibiade, un amour lançant la foudre ⁷.

¹ Suid. in *Opl.*

² Thucyd. lib. 4. c. 9.

Poll. lib. 1. c. 10. §. 133.

Théophr. hist. plant. lib. 5.

c. 4. p. 518.

³ Æschyl. sept. cont.

Theb. v. 393, etc.

⁴ Plut. in Demosth. t.

1. p. 855.

⁵ Plut. in Nic. t. 1. p.

542. Poll. lib. 1. cap. 10.

§. 134.

⁶ Aristoph. in Acharn.

v. 573. Schol. ibid.

⁷ Plut. in Alcib. t. 1.

p. 198.

Je voulois suivre cette conversation ; mais j'en fus détourné par l'arrivée d'Iphicrate, à qui Apollodore venoit de raconter l'histoire de Timagène et la mienne. Après les premiers complimens, Timagène le félicita sur les changemens qu'il avoit introduits dans les armes des oplites. Ils étoient nécessaires, répondit Iphicrate ; la phalange, accablée sous le poids de ses armes, obéissoit avec peine aux mouvemens qu'on lui demandoit, et avoit plus de moyens pour parer les coups de l'ennemi, que pout lui en porter. Une cuirasse de toile a remplacé celle de métal ; un bouclier petit et léger, ces énormes boucliers qui, à force de nous protéger, nous ravissoient notre liberté. La pique est devenue plus longue d'un tiers, et l'épée de moitié. Le soldat lie et délie sa chaussure avec plus de facilité ¹. J'ai voulu rendre les oplites plus redoutables ; ils sont dans une armée ce qu'est la poitrine dans le corps humain. Comme Iphicrate étoit volontiers de l'éloquence, il suivit sa comparaison ; il assimila le général à la tête, la cavalerie aux pieds, les troupes légères aux mains ². Timagène lui demanda pourquoi il n'avoit pas adopté le casque Béotien qui couvre le cou, en se prolongeant jusque sur la cuirasse ³. Cette question en amena d'autres sur la tenue des trou-

¹ Diod. Sic. l. 15. p. 360.

Nep. in Iphicr. c. 1.

² Plut. in Pelop. t. 1.

p. 278.

³ Xenoph. de re equest.

p. 952.

pes, ainsi que sur la tactique des Grecs et des Perses. De mon côté, j'interrogeois Apollodore sur plusieurs objets que ses réponses feront connoître.

Au-dessous des dix Stratèges, disoit-il, sont les dix Taxiarkes, qui, de même que les premiers, sont tous les ans nommés par le sort, et tirés de chaque tribu dans l'assemblée générale¹. Ce sont eux qui, sous les ordres des généraux, doivent approvisionner l'armée, régler et entretenir l'ordre de ses marches, l'établir dans un camp², maintenir la discipline, examiner si les armes sont en bon état. Quelquefois ils commandent l'aile droite³; d'autres fois le général les envoie pour annoncer la nouvelle d'une victoire et rendre compte de ce qui s'est passé dans la bataille⁴.

Dans ce moment nous vîmes un homme revêtu d'une tunique⁵ qui lui descendoit jusqu'aux genoux, et sur laquelle il auroit dû mettre sa cuirasse, qu'il tenoit dans ses bras avec ses autres armes. Il s'approcha du Taxiarque de sa tribu, auprès de qui nous étions. Compagnon, lui dit cet officier, pourquoi n'endossez-vous pas votre cuirasse? Il répondit: le temps de mon service est expiré; hier je la-

¹ Demosth. phil. 1. p. 50. Poll. 1. 8. c. 9. §. 54.

² Sigon. de rep. Athen. 1. 4. c. 5. Pott. Archæol. Græc. 1. 3. c. 5.

³ Aristoph. in av. v. 352.

⁴ Æschin. de fals. leg. 1. 5. p. 422.

⁵ Xenoph. exped. Cyr. p. 347. Ælian. var. hist. 1. 13. c. 37.

bouois mon champ quand vous fîtes l'appel. J'ai été inscrit dans le rôle de la milice, sous l'archontat de Callias; consultez la liste des Archontes¹, vous verrez qu'il s'est écoulé depuis ce temps-là plus de 42 ans. Cependant si ma patrie a besoin de moi, j'ai apporté mes armes. L'officier vérifia le fait; et après en avoir conféré avec le général, il effaça le nom de cet honnête citoyen, et lui en substitua un autre².

Les places des dix Taxiarkes sont de ces charges d'état qu'on est plus jaloux de posséder que de remplir. La plupart d'entre eux se dispensent de suivre l'armée, et leurs fonctions sont partagées entre les chefs que le général met à la tête des divisions et des subdivisions³. Ils sont en assez grand nombre. Les uns commandent 128 hommes, d'autres, 256, 512, 1024⁴, suivant une proportion qui n'a point de bornes en montant, mais qui en descendant aboutit à un terme qu'on peut regarder comme l'élément des différentes divisions de la phalange. Cet élément est la file quelquefois composée de huit hommes, plus souvent de seize⁵.

J'interrompis Apollodore pour lui montrer

¹ Demosth. ap. Harpocr. in *Ephorum*.

² Aristoph. in pac. v. 1181. Lys. pro Mil. p. 161.

³ Polyæn. strateg. 1. 3. c. 9. §. 10.

⁴ Arrian tact. p. 28. Ælian. tac. c. 4.

⁵ Xenoph. hist. Græc. 1. 4. p. 515. Arrian. tact. p. 18. Ælian. tact. c. 7.

un homme qui avoit une couronne sur sa tête, et un caducée dans sa main ¹. J'en ai déjà vu passer plusieurs, lui dis-je. Ce sont des hérauts, me répondit-il. Leur personne est sacrée; ils exercent des fonctions importantes; ils dénoncent la guerre, proposent la trêve ou la paix ², publient les ordres du général ³, prononcent les commandemens, convoquent l'armée ⁴, annoncent le moment du départ, l'endroit où il faut marcher, pour combien de jours il faut prendre des vivres ⁵. Si dans le moment de l'attaque ou de la retraite, le bruit étouffe la voix du héraut, on élève des signaux ⁶; si la poussière empêche de les voir, on fait sonner la trompette ⁷; si aucun de ces moyens ne réussit, un aide-de-camp court de rang en rang signifier les intentions du général ⁸.

Dans ce moment, quelques jeunes gens qui passaient comme des éclairs auprès de nous, pensèrent renverser de graves personnages qui marchoient à pas comptés. Les premiers, me dit Apollodore, sont des coureurs ⁹; les seconds des devins; deux espèces d'hommes souvent employés dans nos armées; les uns, pour

¹ Thucyd. lib. I. c. 53.

² Xenoph. *ibid.* p. 533.
Id. *exped. Cyr.* l. 5. p. 366.

³ Id. *ibid.* p. 317. Id. de Laced. rep. p. 686.

⁴ Id. *exped.* l. 3. p. 299.

⁵ Id. *ibid.* p. 312. Schol. Aristoph. in av. v. 450.

⁶ Thucyd. *ibid.* c. 63.

Suid. in *Sém. Ælian.* tact. cap. 34.

⁷ Xenoph. *ibid.* l. 4. p. 319; et alii.

⁸ Suid. in *Ektakt.* Fuisch. tact. d'Arrian. t. 2. p. 169.

⁹ Suid. in *Emerodr.* Harpocr. in *Dromok.*

porter au loin les ordres du général; les autres, pour examiner dans les entrailles des victimes, s'ils sont conformes à la volonté des dieux ¹.

Ainsi, repris-je, les opérations d'une campagne dépendent, chez les Grecs, de l'intérêt et de l'ignorance de ces prétendus interprètes du ciel? Trop souvent, me répondit-il. Cependant, si la superstition les a établis parmi nous, il est peut-être de la politique de les maintenir. Nos soldats sont des hommes libres, courageux, mais impatiens et incapables de supporter la prudente lenteur d'un général, qui, ne pouvant faire entendre la raison, n'a souvent d'autre ressource que de faire parler les dieux.

Comme nous errions autour de la phalange, je m'aperçus que chaque officier général avoit auprès de lui un officier subalterne qui ne le quittoit point. C'est son écuyer ², me dit Apollodore. Il est obligé de le suivre dans le fort de la mêlée, et en certaines occasions, de garder son bouclier ³. Chaque oplite, ou pesamment armé, a de même un valet ⁴ qui, entre autres fonctions, remplit quelquefois celles de l'écuyer ⁵; mais avant le combat, on

¹ Xenoph. de mag. equit. p. 972. Id. *exped. Cyr.* et alii.

² Ælian. var. hist. l. II. cap. 9. Plut. *appht.* t. 2. p. 194.

³ Xenoph. *exped. Cyr.* lib. 4. p. 321.

⁴ Thucyd. lib. 3. c. 17. p. 177.

⁵ Polyæn. strat. lib. 2. c. 3. §. 10.

soin de le renvoyer au bagage ¹. Le dés-honneur, parmi nous, est attaché à la perte du bouclier ², et non à celle de l'épée et des autres armes offensives. Pourquoi cette différence, lui dis-je? Pour nous donner une grande leçon, me répondit-il; pour nous apprendre que nous devons moins songer à verser le sang de l'ennemi, qu'à l'empêcher de répandre le nôtre ³; et qu'ainsi la guerre doit être plutôt un état de défense, que d'attaque.

Nous passâmes ensuite au Lycée, où se faisoit la revue de la cavalerie. Elle est commandée de droit par deux généraux nommés Hipparques, et par dix chefs particuliers appelés Phylarques, les uns et les autres tirés au sort tous les ans dans l'assemblée de la nation ⁴.

Quelques Athéniens sont inscrits de bonne heure dans ce corps, comme presque tous les autres le sont dans l'infanterie. Il n'est composé que de 1200 hommes ⁵. Chaque tribu en fournit 120, avec le chef qui doit les commander ⁶. Le nombre de ceux qu'on met sur pied, se règle pour l'ordinaire sur le nombre des soldats pesamment armés; et cette proportion, qui varie suivant les circonstances, est

¹ Ælian. tact. cap. 53.
Arrian. tact. p. 73.

² Æschin. in Thim. p. 264. Lys. in Theomn. p. 264. Lys. in Theomn; p. 174. Andoc. de myst. p. 10.

³ Plut. in Pelop. t. 1.

p. 278.

⁴ Demosth. philip. I.

p. 50.

⁵ Andoc. orat. de pace,

p. 24. Suid. in Ipp.

⁶ Poll. l. 8. c. 9. §. 94.

Harpocr. in Phyl.

souvent d'un à dix; c'est-à-dire, qu'on joint 200 chevaux à 2000 oplites ¹.

Ce n'est guère que depuis un siècle, me disoit Apollodore, qu'on voit de la cavalerie dans nos armées. Celle de la Thessalie est nombreuse, parce que le pays abonde en pâturages. Les autres cantons de la Grèce sont si secs, si stériles, qu'il est très-difficile d'y élever des chevaux: aussi n'y a-t-il que les gens riches qui entrent dans la cavalerie ²; de là vient la considération qui est attachée à ce service ³. On ne peut y être admis sans obtenir l'agrément des généraux, des chefs particuliers, et sur-tout du sénat, qui veille spécialement à l'entretien et à l'éclat d'un corps si distingué ⁴. Il assiste à l'inspection des nouvelles levées.

Elles parurent en sa présence avec le casque, la cuirasse, le bouclier, l'épée, la lance ou le javelot, un petit manteau, etc. Pendant qu'on procédoit à l'examen de leurs armes, Timagène, qui avoit fait une étude particulière de tout ce qui concerne l'art militaire, nous disoit: Une cuirasse trop large ou trop étroite devient un poids ou un lien insupportable ⁵; le casque doit être fait de manière que le ca-

¹ Demosth. ibid. Xenoph. hist. Græc. l. I. p. 440.

² Xenoph. de re equest. p. 985.

³ Aristot. de rep. l. 4. c. 3. t. 2. p. 365.

⁴ Xenoph. de mag. equit. p. 955. Lycurg. ap. Harpocr. in Dokin.

⁵ Id. de re equest. p. 952.

valier puisse dans le besoin s'en couvrir jusqu'au milieu du visage. Il faut appliquer sur le bras gauche, cette armure qu'on a récemment inventée, et qui, s'étendant et se repliant avec facilité, couvre entièrement cette partie du corps, depuis l'épaule jusqu'à la main; sur le bras droit, des brassards de cuir, des plaques d'airain; et dans certains endroits, de la peau de veau, pourvu que ces moyens de défense ne contraignent pas les mouvemens: les jambes et les pieds seront garantis par des bottes de cuir ¹ armées d'éperons ². On préfère, avec raison, pour les cavaliers, le sabre à l'épée. Au lieu de ces longues lances, fragiles et pesantes, que vous voyez dans les mains de la plupart d'entre eux, j'aîmeroîs mieux deux petites piques de bois de cormier, l'une pour lancer, l'autre pour se défendre ³. Le front et le poitrail du cheval seront protégés par des armures particulières; les flancs et le ventre, par les couvertures que l'on étend sur son dos, et sur lesquelles le cavalier est assis ⁴.

Quoique les cavaliers Athéniens n'eussent pas pris toutes les précautions que Timagène venoit d'indiquer, cependant il fut assez content de la manière dont ils étoient armés. Les sénateurs et les officiers généraux en congé-

¹ Xenoph. de re equest. p. 953.

² Id. ibid. p. 944.

³ Id. ibid. p. 953.

⁴ Id. ibid. p. 952, et de magist. equit. p. 968.

nièrent quelques-uns qui ne paroissent pas assez robustes ⁵; ils reprochèrent à d'autres de ne pas soigner leurs armes. On examinoit ensuite si les chevaux étoient faciles au montoir ⁶, dociles au mors, capables de supporter la fatigue ⁷; s'ils n'étoient pas ombrageux ⁸, trop ardens ou trop mous ⁹. Plusieurs furent réformés; et pour exclure à jamais ceux qui étoient vieux ou infirmes, on leur appliquoit avec un fer chaud, une marque sur la mâchoire ⁶.

Pendant le cours de cet examen, les cavaliers d'une tribu vinrent avec de grands cris, dénoncer au sénat un de leurs compagnons, qui, quelques années auparavant, avoit au milieu d'un combat passé de l'infanterie à la cavalerie sans l'approbation des chefs. La faute étoit publique, la loi formelle ⁷. Il fut condamné à cette espèce d'infamie qui prive un citoyen de la plupart de ses droits.

La même flétrissure est attachée à celui qui refuse de servir ⁸, et qu'on est obligé de contraindre par la voie des tribunaux ⁹. Elle l'est

¹ Xenoph. de magist. equit. p. 955.

² Id. de re equest. p. 936.

³ Id. de magist. equit. p. 954.

⁴ Id. de re equest. p. 937.

⁵ Id. ibid. p. 947.

⁶ Hesych. et Etym. Trusip. Eustath. in odys.

¹ 4. p. 1517.

⁷ Lys. in Alcib. I. p. 276 et 282. Id. in Alcib.

² p. 299. Lyc. apud Harpocr. *Dokin.* Demosth. pro Rhod. libert. p. 148.

⁸ Demosth. in Nearc. p. 865. Id. in Timocr. p. 789.

⁹ Xenoph. de magist. equit. p. 955.

aussi contre le soldat qui fuit à l'aspect de l'ennemi, ou qui, pour éviter ses coups, se sauve dans un rang moins exposé¹. Dans tous ces cas, le coupable ne doit assister ni à l'assemblée générale, ni aux sacrifices publics; et s'il y paroît, chaque citoyen a le droit de le traduire en justice. On décerne contre lui différentes peines; et s'il est condamné à une amende, il est mis aux fers jusqu'à ce qu'il ait payé.

La trahison est punie de mort². La désertion l'est de même³, parce que désertir, c'est trahir l'état⁴. Le général a le pouvoir de reléguer dans un grade inférieur, et même d'assujétir aux plus viles fonctions, l'officier qui désobéit ou se déshonore⁵.

Des lois si rigoureuses, dis-je alors, doivent entretenir l'honneur et la subordination dans vos armées. Apollodore me répondit: Un état qui ne protège plus ses lois n'en est plus protégé. La plus essentielle de toutes, celle qui oblige chaque citoyen à défendre sa patrie, est tous les jours indignement violée. Les plus riches se font inscrire dans la cavalerie, et se dispensent du service, soit par des contribu-

¹ Æschin. in Ctes. p. 456. Lys. in Alcib. t. p. 275 et 278.

² Lys. in Philon. p. 498.

³ Pet. leg. Att. p. 563.

⁴ Suid. et Hesych. in *Au'tomni*.

⁵ Xenoph. *ibid.* p. 957. *Id. exped. Cyr. lib. 3. p. 296.* Pet. leg. Att. p. 556.

tions volontaires¹, soit en se substituant un homme à qui ils remettent leur cheval². Bientôt on ne trouvera plus d'Athéniens dans nos armées. Vous en vîtes hier enrôler un petit nombre. On vient de les associer à des mercenaires à qui nous ne rougissons pas de confier le salut de la république. Il s'est élevé depuis quelque temps, dans la Grèce, des chefs audacieux, qui, après avoir rassemblé des soldats de toutes les nations, courent de contrée en contrée, traînent à leur suite la désolation et la mort, prostituent leur valeur à la puissance qui les achète, prêts à combattre contre elle au moindre mécontentement³. Voilà quelle est aujourd'hui la ressource et l'espérance d'Athènes. Dès que la guerre est déclarée, le peuple accoutumé aux douceurs de la paix, et redoutant les fatigues d'une campagne, s'écrie d'une commune voix: Qu'on fasse venir dix mille, vingt mille étrangers⁴. Nos pères auroient frémi à ces cris indécents; mais l'abus est devenu un usage, et l'usage une loi.

Cependant, lui dis-je, si parmi ces troupes vénales, il s'en trouvoit qui fussent capables de

¹ Demosth. in Mid. p. 629. Xenoph. de mag. equit. p. 972.

² Potter. archæol. græc. l. 3. c. 3.

³ Demosth. in Aristocr. p. 747. *Id. philip. t. 1. p. 50.* Isocr. de pace. t. 1. p. 384.

⁴ Demosth. philip. t. 1. p. 50.

discipline, en les incorporant avec les vétérans, vous les obligeriez à se surveiller mutuellement; et peut-être exciteriez-vous entre elles une émulation utile¹. Si nos vertus ont besoin de spectateurs, me répondit-il, pourquoi en chercher ailleurs que dans le sein de la république? Par une institution admirable, ceux d'une tribu, d'un canton, sont enrôlés dans la même cohorte, dans le même escadron; ils marchent, ils combattent à côté de leurs parens, de leurs amis, de leurs voisins, de leurs rivaux. Quel soldat oseroit commettre une lâcheté en présence de témoins si redoutables? Comment à son retour soutiendrait-il des regards toujours prêts à le confondre?

Après qu'Apollodore m'eut entretenu du luxe révoltant que les officiers, et même les généraux, commençoient à introduire dans les armées², je voulus m'instruire de la solde des fantassins et des cavaliers. Elle a varié suivant les temps et les lieux, répondit Apollodore. J'ai ouï dire à des vieillards qui avoient servi au siège de Potidée, il y a 68 ans, qu'on y donnoit aux oplites, pour maître et valet³, deux drachmes par jour^{*}; mais c'étoit une paye extraordinaire qui épuisa le trésor public. Environ 20 ans après, on fut obligé de renvoyer un corps de troupes légères qu'on avoit

¹ Xenoph. de mag. equit. p. 532.

p. 971.

² Demosth. in Mid. p. 625. Teop. ap. Athen. l. 12,

³ Thucyd. l. 3. c. 17.

^{*} 1 liv. 16 sous.

fait venir de Thrace, parce qu'elles exigeoient la moitié de cette solde¹.

Aujourd'hui la paye ordinaire pour l'oplite est de 4 oboles par jour, de 20 drachmes par mois^{*2}. On donne communément le double au chef d'une cohorte, et le quadruple au général³. Certaines circonstances obligent quelquefois de réduire la somme à la moitié⁴; on suppose alors que cette légère rétribution suffit pour procurer des vivres au fantassin, et que le partage du butin complétera la solde.

Celle du cavalier, en temps de guerre, est, suivant les occasions, le double⁵, le triple⁶, et même le quadruple⁷ de celle du fantassin. En temps de paix, où toute solde cesse, il reçoit, pour l'entretien d'un cheval, environ 16 drachmes par mois^{**}; ce qui fait une dépense annuelle de près de 40 talens^{***} pour le trésor public⁸.

Apollodore ne se lassoit point de satisfaire à mes questions. Avant que de partir, me disoit-il, on ordonne aux soldats de prendre des

¹ Thucyd. lib. 7. c. 27.

p. 461.

^{*} Par jour environ 12 sous; par mois 18 livres.

² Theopomp. ap. Poll.

l. 9. c. 6. §. 64.

³ Eustath. in Iliad. p.

951. Id. in Odiss. p. 1405.

⁴ Xenoph. exped. Cyr.

l. 7. p. 402 et 413.

⁵ Demosth. philip. I.

p. 51.

⁶ Thucyd. l. 5. c. 47.

⁷ Demosth. ibid.

⁸ Xenoph. hist. Græc.

l. 5. p. 556.

^{**} Environ 14 livres 8 sous

^{***} Environ 216,000 livres.

⁹ Xenoph. de mag. equit.

p. 956. Pet. leg. Att. p. 552.

v. 9. §. 1.

vivres pour quelques jours ¹. C'est ensuite aux généraux à pourvoir le marché des provisions nécessaires ². Pour porter le bagage, on a des caissons, des bêtes de somme, et des esclaves. Quelquefois les soldats sont obligés de s'en charger ³.

Vous voulez savoir quel est l'usage des Grecs à l'égard des dépouilles de l'ennemi. Le droit d'en disposer ou d'en faire la répartition, a toujours été regardé comme une des prérogatives du général. Pendant la guerre de Troie, elles étoient mises à ses pieds: il s'en réservoir une partie, et distribuoit l'autre, soit aux chefs, soit aux soldats ⁴. Huit cents ans après, les généraux réglèrent la répartition des dépouilles enlevées aux Perses à la bataille de Platée. Elles furent partagées entre les soldats, après en avoir prélevé une partie pour décorer les temples de la Grèce, et décerner de justes récompenses à ceux qui s'étoient distingués dans le combat ⁵.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, on a vu tour à tour les généraux de la Grèce remettre au trésor de la nation les sommes provenues de la vente du butin ⁶; les des-

¹ Aristoph. Acharn. v. 330. Odiss. lib. 9. v. 39. 196. Schol. ibid. Plut. in Phoc. p. 752.

² Xenoph. memor. l. 3. p. 762.

³ Id. exped. Cyr. l. 3. p. 303, etc.

⁴ Homer. Iliad. l. 9. v.

330. Odiss. lib. 9. v. 39. lib. 14. v. 232.

⁵ Herodot. l. 9. c. 80. Diod. Sic. lib. 11. p. 26.

Plut. in Aristid. t. I. p. 331.

⁶ C'est ce que firent quelquefois CIMON. Plut.

tinier à des ouvrages publics ¹, ou à l'ornement des temples ²; s'en enrichir leurs amis ou leurs soldats ³; s'enrichir eux-mêmes ⁴, ou du moins en recevoir le tiers, qui, dans certains pays, leur est assigné par un usage constant ⁵.

Parmi nous, aucune loi n'a restreint la prérogative du général. Il en use plus ou moins, suivant qu'il est plus ou moins désintéressé. Tout ce que l'état exige de lui, c'est que les troupes vivent, s'il est possible, aux dépens de l'ennemi, et qu'elles trouvent dans la répartition des dépouilles un supplément à la solde, lorsque des raisons d'économie obligent de la diminuer.

Les jours suivans destinés à exercer les troupes. Je me dispense de parler de toutes les manœuvres dont je fus témoin; je n'en donnerois qu'une description imparfaite, et inutile à ceux pour qui j'écris; voici seulement quelques observations générales.

Nous trouvâmes près du mont Anchesmus, un corps de 1600 hommes d'infanterie pesam-

p. 484 et 487; TIMOTHEE, Sic. l. II. p. 63. AGESILAS, Nep. in Tim. c. I: LYSANDER, Xenoph. hist. Græc. l. 2. p. 462. Diod. Sic. l. 13. p. 225. Plut. in Lys. p. 442.

¹ CIMON, Plut. in Cim. p. 487. Nep. in Cim. c. 2.

² Herodot. lib. 9. c. 80. Thucyd. l. 3. c. 114.

³ MYRONIDES, Diod.

Sic. l. II. p. 63. AGESILAS, Nep. in Agesil. c. 2. Plut. in Agesil. p. 601. Xenoph. in Agesil. p. 654. IPHICRATE, Polyæn. strateg. l. 3. c. 9. §. 3.

⁴ CIMON, Plut. Nep. ut supra.

⁵ CLEOMENE, Polyb. hist. l. 2. p. 147.

ment armés, rangés sur 16 de hauteur et sur 100 de front, chaque soldat occupant ¹ un espace de 4 coudées *. A ce corps étoit joint un certain nombre d'armés à la légère.

On avoit placé les meilleurs soldats dans les premiers rangs et dans les derniers ². Les chefs de files sur-tout, ainsi que les serre-files, étoient tous gens distingués par leur bravoure et par leur expérience ³. Un des officiers ordonnoit les mouvemens. Prenez les armes, s'écrioit-il ⁴; valets, sortez de la phalange; haut la pique, bas la pique; serre-files, dressez les files, prenez vos distances; à droite, à gauche ⁵; la pique en dedans du bouclier ⁶; marche ⁷; halte; doublez vos files; remettez-vous; La-cédémonienne évolution; remettez-vous, etc.

A la voix de cet officier, on voyoit la phalange successivement ouvrir ses files et ses rangs, les serrer, les presser, de manière que le soldat, n'occupant que l'espace d'une coudée **, ne pouvoit tourner ni à droite ni à gauche ⁸. On la voyoit présenter une ligne tantôt pleine, tantôt divisée en des sections dont les intervalles étoient quelquefois remplis

¹ Ælian. tact. c. II.

* 5 pieds 8 pouces.

² Xenoph. memor. l. 3. p. 762.

³ Arrian. tact. p. 20 et

33. Ælian. tact. c. 5.

⁴ Arrian. ibid. p. 73.

Ælian. tact. c. 51 et 53.

⁵ Theophr. charact. *peri*

Opsimath.

⁶ Aristoph. in. av. v.

388. Schol. ibid.

⁷ Arrian. Ælian. ut su-

prà.

** 17 pouces.

⁸ Arrian. tact. p. 32.

Ælian. tact. c. II.

par des armés à la légère ¹. On la voyoit enfin, à la faveur des évolutions prescrites, prendre toutes les formes dont elle est susceptible, et marcher en avant disposée en colonne, en carré parfait, en carré long, soit à centre vide, soit à centre plein, etc. ².

Pendant ces mouvemens, on infligeoit des coups aux soldats indociles ou négligens ³. J'en fus d'autant plus surpris, que chez les Athéniens il est défendu de frapper même un esclave ⁴. Je conclus de là, que parmi les nations policées, le déshonneur dépend quelquefois plus de certaines circonstances, que de la nature des choses.

Ces manœuvres étoient à peine achevées, que nous vîmes au loin s'élever un nuage de poussière. Les postes avancés ⁵ annoncèrent l'approche de l'ennemi. C'étoit un second corps d'infanterie qu'on venoit d'exercer au Lycée ⁶, et qu'on avoit résolu de mettre aux mains avec le premier, pour offrir l'image d'un combat ⁷. Aussitôt on crie aux armes; les soldats courent prendre leurs rangs, et les troupes légères sont placées en arrière. C'est de là qu'elles lancent sur l'ennemi ⁸, des flèches, des traits,

¹ Xenoph. exped. Cyr. p. 693.

¹ 5. p. 353.

² Xenoph. exped. Cyr.

l. 3. p. 304. Trad. de M. le C

de L. L. p. 407. t. I. Ar-

rian. tact. p. 69.

³ Xenoph. ibid. lib. 5.

p. 368.

⁴ Id. de rep. Athen.

⁵ Xenoph. exped. Cyr.

l. 2. p. 278.

⁶ Aristoph. in pac. v.

355. Schol. ibid. in v. 353.

⁷ Onosand. inst. c. 10.

p. 34.

⁸ Xenoph. Cyrop. l. 6. p.

167. Arrian. tact. p. 20.

des pierres, qui passent par-dessus la phalange*. Cependant les ennemis venoient au pas redoublé¹, ayant la pique sur l'épaule droite. Leurs troupes légères s'approchent² avec de grands cris, sont repoussées, mises en fuite, et remplacées par les Oplites, qui s'arrêtent à la portée du trait. Dans ce moment un silence profond règne dans les deux lignes³. Bientôt la trompette donne le signal. Les soldats chantent, en l'honneur de Mars, l'hymne du combat⁴. Ils baissent leurs piques; quelques-uns frappent leurs boucliers⁵; tous courent alignés et en bon ordre. Le général, pour redoubler leur ardeur, pousse le cri du combat⁶. Ils répètent mille fois, d'après lui, ELELEU, ELÉLELEU, ?! L'action parut très-vive; les ennemis furent dispersés, et nous entendîmes, dans notre petite armée, retentir de tous côtés ce mot, ALALE**! C'est le cri de la victoire⁸.

* Onosander (inst. c. 10) dit que dans ces combats simulés, les Oplites avoient des bâtons et des courroies; les armés à la légère, des mottes de terre.

¹ Xenoph. exped. l. 6. p. 387.

² Ælian. tact. c. 17.

³ Homer. Iliad. lib. 3. v. 8.

⁴ Xenoph. hist. Græc. l. 2. p. 474. Id. exped. l. 4. p. 324, 326, etc.

⁵ Id. exped. l. 1. p. 265. Poll. l. 1. c. 10. §. 163.

⁶ Xenoph. ap. Demetr. Phaler. c. 98.

⁷ Id. exped. l. 1. p. 265. Aristoph. in av. v. 363. Schol. ibid. Hesych. et Suid. in'Eieleu.

** Dans les anciens temps, la dernière lettre du mot ALALE se prononçoit souvent comme un i (Plat. in Cratyl. t. 1. p. 418). On disoit en consequence ALALI.

⁸ Aristoph. in av. v. 954 et 1761. Schol. in Hesych. in Alal.

Nos troupes légères poursuivirent l'ennemi¹, et amenèrent plusieurs prisonniers. Les soldats victorieux dressèrent un trophée; et s'étant rangés en bataille à la tête d'un champ voisin, ils posèrent leurs armes à terre, mais tellement en ordre, qu'en les reprenant ils se trouvoient tous formés². Ils se retirèrent ensuite dans le camp, où, après avoir pris un léger repas, ils passèrent la nuit, couchés sur des lits de feuillages³.

On ne négligea aucune des précautions que l'on prend en temps de guerre. Point de feu dans le camp⁴; mais on en plaçoit en avant, pour éclairer les entreprises de l'ennemi⁵. On posa les gardes du soir⁶; on les releva dans les différentes veilles de la nuit⁷. Un officier fit plusieurs fois la ronde, tenant une sonnette dans sa main⁸. Au son de cet instrument, la sentinelle déclaroit l'ordre ou le mot dont on étoit convenu. Ce mot est un signe qu'on change souvent, et qui distingue ceux d'un même parti. Les officiers et les soldats le reçoivent avant le combat, pour se rallier dans la mê-

¹ Xenoph. exped. l. 6. p. 387.

² Trad. de l'exped. de Cyrus, par M. le C. de L. l. 6. p. 587.

³ Id. exped. l. 7. p. 406. l. 1. p. 221.

⁴ Id. ib. l. 4. p. 316.

⁵ Polyæn. lib. 3. c. 9. §. 19. Eustath. in odyss. 843 et 1160. Schol. ibid. p. 1678. Schol. Aristoph. in pac. v. 347.

⁶ Aristoph. in av. v.

⁷ Aristoph. in av. v. 843 et 1160. Schol. ibid. Ulpien. in Demosth. de fals. leg. p. 377.

⁸ Aristoph. in av. v.

lée; avant la nuit, pour se reconnoître dans l'obscurité ¹. C'est au général à le donner; et la plus grande distinction qu'il puisse accorder à quelqu'un, c'est de lui céder son droit ². On emploie assez souvent ces formules: JUPITER SAUVEUR et HERCULE CONDUCTEUR ³; JUPITER SAUVEUR et la VICTOIRE; MINERVE—PALLAS; LE SOLEIL et LA LUNE; EPEE et POIGNARD ⁴.

Iphicrate, qui ne nous avoit pas quittés, nous dit qu'il avoit supprimé la sonnette dans les rondes; et que pour mieux dérober la connoissance de l'ordre à l'ennemi, il donnoit deux mots différens pour l'officier et pour la sentinelle, de manière que l'un, par exemple, répondoit, JUPITER SAUVEUR; et l'autre, NEPTUNE ⁵.

Iphicrate auroit voulu qu'on eût entouré le camp d'une enceinte qui en défendit les approches. C'est une précaution, disoit-il, dont on doit se faire une habitude, et que je n'ai jamais négligée, lors même que je me suis trouvé dans un pays ami ⁶.

Vous voyez, ajoutoit-il, ces lits de feuillages. Quelquefois je n'en fais construire qu'un pour deux soldats; d'autres fois chaque soldat en a deux. Je quitte ensuite mon camp: l'en-

¹ Xenoph. exped. l. 6. p. 386, l. 7. p. 406.

² Id. ibid. l. 7. p. 407.

³ Id. ibid. l. 6. p. 386.

⁴ Id. ibid. l. 1. p. 264.

⁵ Æneas comment. c. 24.

⁶ Æneas ibid.

⁶ Polyæn. strat. lib. 3.

c. 9. §. 17.

emi survient, compte les lits; et me supposant plus ou moins de forces que je n'en ai effectivement, ou il n'ose m'attaquer, ou il m'attaque avec désavantage ¹.

J'entretiens la vigilance de mes troupes, en excitant sous main des terreurs paniques, tantôt par des alertes fréquentes, tantôt par la fausse rumeur d'une trahison, d'une embuscade, d'un renfort survenu à l'ennemi ².

Pour empêcher que le temps du repos ne soit pour elles un temps d'oisiveté, je leur fais creuser des fossés, couper des arbres, transporter le camp et les bagages d'un lieu dans un autre ³.

Je tâche sur-tout de les mener par la voie de l'honneur. Un jour, près de combattre, je vis des soldats pâlis; je dis tout haut: Si quelqu'un d'entre vous a oublié quelque chose dans le camp, qu'il aille et revienne au plus vite. Les plus lâches profitèrent de cette permission. Je m'écriai alors: Les esclaves ont disparu; nous n'avons plus avec nous que de braves gens. Nous marchâmes, et l'ennemi prit la fuite ⁴.

Iphicrate nous raconta plusieurs autres stratagèmes qui lui avoient également bien réussi. Nous nous retirâmes vers le milieu de la nuit. Le lendemain, et pendant plusieurs jours de suite, nous vîmes les cavaliers s'exercer au Ly-

¹ Polyæn. strat. lib. 3. c. 9. §. 19.

² Id. ibid. §. 32.

³ Id. ibid. §. 35.

⁴ Id. ibid. §. 1.

cée et auprès de l'Académie¹ : on les accoutumoit à sauter sans aide sur le cheval², à lancer des traits³, à franchir des fossés, à grimper sur des hauteurs, à courir sur un terrain en pente⁴, à s'attaquer, à se poursuivre⁵, à faire toutes sortes d'évolutions, tantôt séparément de l'infanterie, tantôt conjointement avec elle.

Timagène me disoit : Quelque excellente que soit cette cavalerie, elle sera battue, si elle en vient aux mains avec celle des Thébains. Elle n'admet qu'un petit nombre de frondeurs et de gens de trait dans les intervalles de sa ligne ; les Thébains en ont trois fois autant, et ils n'emploient que des Thessaliens, supérieurs pour ce genre d'armes, à tous les peuples de la Grèce. L'événement justifia la prédiction de Timagène⁶.

L'armée se dispoit à partir. Plusieurs familles étoient consternées. Les sentimens de la nature et de l'amour se réveilloient avec plus de force dans le cœur des mères et des épouses. Pendant qu'elles se livroient à leurs craintes, des ambassadeurs récemment arrivés de Lacédémone, nous entretenoient du courage que les femmes Spartiates avoient fait paroître

¹ Xenoph. de magist. de ré equest. p. 935.
 equit. p. 959, etc. ⁵ Id. de re equest. p. 951.
² Id. ibid. p. 954. ⁶ Diod. Sic. lib. 15. p. 394.
³ Xenoph. de magist. equit. p. 954 et 956.
⁴ Id. ibid. p. 966 ; et

en cette occasion. Un jeune soldat disoit à sa mère, en lui montrant son épée : Elle est bien courte ! Eh bien, répondit-elle, vous ferez un pas de plus¹. Une autre Lacédémonienne, en donnant le bouclier à son fils², lui dit : Revenez avec cela ou sur cela*.

Les troupes assistèrent aux fêtes de Bacchus, dont le dernier jour amenoit une cérémonie que les circonstances rendirent très-intéressante. Elle eut pour témoins le sénat, l'armée, un nombre infini de citoyens de tous états, d'étrangers de tous pays. Après la dernière tragédie, nous vîmes paroître sur le théâtre un héraut suivi de plusieurs jeunes orphelins, couverts d'armes étincelantes. Il s'avança pour les présenter à cette auguste assemblée ; et d'une voix ferme et sonore il prononça lentement ces mots : « Voici des jeunes gens dont les pères sont morts à la guerre, après avoir combattu avec courage. Le peuple qui les avoit adoptés, les a fait élever jusqu'à l'âge de vingt ans. Il leur donne aujourd'hui une armure complète ; il les renvoie chez eux ; il leur assigne les premières places dans nos spectacles³ » Tous les cœurs furent émus. Les

¹ Plut. apoph. lacon. t. 2. p. 241.

² Arist. ap. Stob. serm. 7. p. 88. Plut. ibid. Sext. Emp. pyrr. hypot. lib. 3. c. 24. p. 181.

* A Sparte, c'étoit un déshonneur de perdre son

bouclier ; et c'étoit sur leurs boucliers qu'on rapportoit les soldats morts.

³ Thucyd. lib. 2. c. 46. Plat. in Menex. t. 2. p. 248. Æschin. in Ctesiph. p. 452. Lesbon. in protrept. p. 172. Laert. in Selon. l. 1. §. 55.

troupes versèrent des larmes d'attendrissement, et partirent le lendemain.

CHAPITRE XI.

Séance au Théâtre *.

JE viens de voir une tragédie ; et dans le désordre de mes idées, je jette rapidement sur le papier les impressions que j'en ai reçues.

Le théâtre s'est ouvert à la pointe du jour ¹. J'y suis arrivé avec Philotas. Rien de si imposant que le premier coup-d'œil : d'un côté, la scène ornée de décorations exécutées par d'habiles artistes ; de l'autre, un vaste amphithéâtre couvert de gradins qui s'élevaient les uns au-dessus des autres jusqu'à une très-grande hauteur ; des paliers et des escaliers qui se prolongent et se croisent par intervalles, facilitent la communication, et divisent les gradins en plusieurs compartimens, dont quelques-uns sont réservés pour certains corps et certains états.

Le peuple abordoit en foule ; il alloit, venoit, montoit, descendoit, crioit, rioit, se pressoit, se pousoit, et bravoit les officiers

* Dans la 2^e année de la 104^e olympiade, le premier jour des grandes Dionysiaques ou grandes fêtes de Bacchus, qui commençoient toujours, suivant

Dodwel, le 12 d'élaphebollion, tomboit au 8 avril de l'an 362 avant J. C.

¹ Xenoph. memor. p. 825. Æschin. in Ctesiph. p. 440.

qui couroient de tous côtés pour maintenir le bon ordre ¹. Au milieu de ce tumulte, sont arrivés successivement les neuf Archontes ou premiers magistrats de la république, les cours de justice ², le sénat des cinq cents, les officiers généraux de l'armée ³, les ministres des autels ⁴. Ces divers corps ont occupé les gradins inférieurs. Au-dessus on rassembloit tous les jeunes gens qui avoient atteint leur 18^e. année ⁵. Les femmes se plaçoient dans un endroit qui les tenoit éloignées des hommes et des courtisanes ⁶. L'orchestre étoit vide. On le destinoit aux combats de poésie, de musique et de danse, qu'on donne après la représentation des pièces : car ici tous les arts se réunissent pour satisfaire tous les goûts.

J'ai vu des Athéniens faire étendre sous leurs pieds des tapis de pourpre, et s'asseoir mollement sur des coussins apportés par leurs esclaves ⁷ ; d'autres, qui, avant et pendant la représentation, faisoient venir du vin, des fruits et des gâteaux ⁸ ; d'autres, qui se précipitoient sur des gradins pour choisir une place com-

¹ Demosth. in Mid. p. 613. Ulpian. ibid. p. 688. Schol. Aristoph. in pac. v. 733.

² Poll. onom. l. 4. c. 19. §. 121.

³ Theophr. charact. c. 5. Casaub. ibid. p. 51.

⁴ Hesych. in Nemees.

⁵ Poll. ib. §. 122. Schol. Aristoph. in av. v. 795.

⁶ Aristoph. eccles. v. 22. Schol. ibid.

⁷ Æschin. in Ctesiph. p. 440. Theophr. charact. cap. 2.

⁸ Philoch. et Pherecr. ap. Athen. l. II. p. 464.